

Une série de considérations clés pour l'intégration appropriée du sexe comme variable biologique

Il est recommandé que les candidats considèrent l'intégration du sexe comme variable biologique dans les études fondamentales, les études cliniques, les études sur le système de santé et les études sur la santé des populations, lorsqu'approprié.

Situations où la notion du sexe est applicable

Les considérations clés suivantes s'appliquent lorsque les évaluateurs doivent coter la qualité de l'intégration du sexe comme variable biologique dans une proposition, pour respecter les normes de rigueur et de reproductibilité en sciences et permettre la mise en évidence des différences entre les sexes et les mécanismes qui les sous-tendent.

Points forts

- ✓ Formulation claire indiquant qu'il y a, ou non, des différences entre les sexes sur le plan de l'incidence ou de la prévalence du phénomène, du trouble ou de la maladie à l'étude
- ✓ Inclusion ou recrutement de cellules et de tissus d'animaux ou d'humains de sexe masculin et de sexe féminin dans l'étude de modèles de maladies qui touchent les hommes et les femmes
- ✓ Documentation et analyse du sexe des cellules et des tissus des animaux ou des humains utilisés dans le protocole
- ✓ Plan expérimental proposé qui ne désagrège pas les résultats selon le sexe
- ✓ S'inspire de ce que l'on sait déjà des différences entre les sexes et des mécanismes liés au sexe dans le domaine de l'étude

Points faibles

- ✗ Ne justifie pas de façon convaincante une étude portant sur un seul sexe
- ✗ Ignore les différences observées entre les sexes qui ont déjà été signalées dans la littérature, ou ne s'inspire pas des données publiées dans la conception des études proposées
- ✗ N'indique pas le sexe des cellules, des tissus, des animaux ou des humains étudiés
- ✗ Ne décrit pas comment le sexe sera pris en compte dans le plan d'analyse
- ✗ Ne démontre pas un engagement à désagréger les données selon le sexe
- ✗ Il y a amalgame ou confusion quant aux termes « sexe » et « genre »

Situations où la notion du sexe peut ne pas être applicable

L'intégration du sexe comme variable biologique **peut ne pas être applicable** dans les cas suivants :

- agents pathogènes cultivés in vitro dans un milieu acellulaire;
- conception préclinique et de l'application de certaines technologies biomédicales.

Le candidat doit justifier de façon convaincante pourquoi il n'est pas possible ou pertinent d'intégrer le sexe comme variable biologique.

RESSOURCES

- [Modules de formation en ligne des IRSC sur le sexe et le genre](#)
- [Vidéo YouTube des IRSC sur l'évaluation de l'intégration du sexe et du genre en recherche](#)
- Ressources des IRSC pour les candidats et les évaluateurs : [Comment intégrer le sexe et le genre à la recherche](#)
- [Lignes directrices sur l'équité en matière de sexe et de genre en recherche \[en anglais\]](#)